



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Dinan Communauté territoire lauréat

Appel à projets 2015

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Dinan Communauté	Région : Bretagne
Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Département : Côtes d'Armor
Nom et fonction du porteur de projet : Gérard BERHAULT, président	
Population : 26 communes, 48 500 habitants	

Description générale et objectifs :

Dans le cadre de son projet de territoire 2015-2020, Dinan Communauté (née de la fusion au 1er janvier 2014 de la communauté de communes de Dinan (CODI) et de la Communauté de Communes du Pays d'EVAN (CCPE) souhaite mener une politique environnementale volontariste (air, eau, énergie, déchets) et œuvrer au développement durable de son territoire grâce à un projet intégré dans une dynamique d'économie circulaire.

3 axes ont d'ores et déjà été retenus :

- la réduction à la source : convaincre par des actions concrètes de prévention et d'évitement (actions s'inscrivant dans un contrat action prévention avec le département des Côtes d'Armor)
- la valorisation matière : capter de nouveaux flux et augmenter les quantités recyclables en privilégiant la valorisation matière, énergétique et le réemploi au niveau local
- l'amélioration du service : améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité de la collecte tout en rationalisant les coûts par une réorganisation des circuits et une harmonisation de la fréquence de collecte.

Le financement du service déchets étant étroitement lié à son schéma organisationnel, une réflexion est en cours sur son mode de financement et son harmonisation par tarification incitative.

Globalement, Dinan Communauté souhaite se conformer aux objectifs des documents de planification en mobilisant les différents acteurs sur un projet ambitieux transversal (en lien avec les politiques habitat, eau, énergie, aménagement du territoire) combinant la réduction des impacts environnementaux avec l'adaptation du service à la population, l'amélioration du geste de tri, la réduction des coûts de collecte, de contenants et de traitement.

La mise en œuvre de cette politique mobilisera sur les 8 années à venir de gros investissements :

7,4 millions ont été inscrits au plan pluriannuel d'investissement de Dinan Communauté (2015-2022).

Actions phares proposées:

- **Réduction à la source**

- Renforcer la prévention pour sensibiliser les acteurs du territoire produisant des déchets
- Favoriser le réemploi (ressourcerie –recyclerie)
- Conforter les campagnes de broyages de déchets verts et le développement du compostage individuel et collectif
- Augmenter la partie recyclable et la valorisation matière
 - optimiser la collecte sélective : mise en place de la tarification incitative (incitation au tri des déchets et la réduction à la source)
 - optimiser les déchèteries : aménagement et extension, pour mieux capter les flux valorisables
 - séparer le gazon des ligneux pour une valorisation locale
 - identifier les gisements de déchets du territoire pouvant entrer dans une valorisation énergétique (Bilan Energétique Local B.E.L)
 - favoriser le réemploi : ressourcerie recyclerie
- Améliorer le service
 - optimiser la collecte (fréquence, circuit) et la gestion des coûts
 - améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité
 - informer l'utilisateur (transparence des indicateurs techniques et financiers)

L'ensemble de ces actions retenues dans le projet de territoire 2015-2020 s'inscrit dans une démarche environnementale, d'économie sociale et solidaire.

Toutes les actions seront relayées par des actions de sensibilisation et de communication afin que le territoire fasse un bond en avant en terme d'éco-exemplarité tant dans la gestion des déchets que le domaine de l'énergie (domaine notamment complémentaire pour la valorisation des déchets verts par méthanisation...).

La candidature au TZDZG vise à dynamiser l'action de Dinan Communauté autour d'une véritable économie circulaire.

Contact :

NIVOL Annie, chef de service environnement et développement durable – 0296875279 - environnement@dinancommunaute.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

www.dinancommunaute.fr/

